

**Atelier marquant le cinquième anniversaire de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité
et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région
et vingtième réunion du Comité d'appui technique**

Addis-Abeba (République fédérale démocratique d'Éthiopie)
26-28 février 2018

Note administrative

A. Lieu

1. **Arrivée le dimanche 25 février**: les participants sont priés d'arriver à Addis-Abeba le 25 février.
2. **Atelier sur l'Accord-cadre (26-27 février)**: la réunion devrait se tenir dans une salle de conférence de l'Union africaine (à confirmer).
3. **Vingtième réunion du Comité d'appui technique (28 février)**: la réunion devrait se tenir dans une salle de conférence de l'Union africaine (à confirmer).

B. Repas

4. **Atelier sur l'Accord-cadre (26-27 février) et vingtième réunion du Comité d'appui technique (28 février)** : des rafraîchissements seront offerts les 26, 27 et 28 février durant la journée, y compris un déjeuner-buffet. Il est recommandé aux représentants de prendre les dispositions nécessaires pour subvenir à leurs autres repas.

C. Hébergement

5. Des tarifs spéciaux ont été négociés pour les représentants qui souhaiteraient loger au Magnolia Hôtel and Conference Centre, à savoir 70 dollars par nuit, le petit-déjeuner et l'accès au Wi-Fi étant inclus. Les représentants devront informer directement l'hôtel de toute demande concernant les repas, en utilisant la référence « **UNOAU** » au moment d'effectuer leur réservation à l'adresse suivante:

Magnolia Hôtel and Conference Centre

Téléphone : +251-116-393777

Fax : +251-116-393844/0116-393976

Contact : M. Zebene Kurabachew, responsable des ventes et du marketing

Adresse électronique : zebene.kurabachew@magnoliaaddis.com
info@magnoliaaddis.com

Portable : +251-911-485449/985-202063

Site Web : www.magnoliaaddis.com

D. Transport

6. **Arrivée le 25 février** : les représentants dont l'itinéraire sera confirmé **avant le 20 février à midi** pourront bénéficier d'une navette entre l'aéroport international de Bole à Addis-Abeba et leur hôtel.
7. **Départ le 28 février ou le 1^{er} mars** : les représentants dont l'itinéraire sera confirmé **avant le 20 février à midi** pourront bénéficier d'une navette entre leur hôtel et l'aéroport international de Bole à Addis-Abeba.
8. **Des navettes seront apprêtées chaque jour en vue des déplacements des représentants entre leurs hôtels et les locaux de l'Union africaine.**

E. Formalités relatives aux visas

- Le Gouvernement éthiopien autorise la délivrance des visas dans les pays de résidence respectifs des demandeurs. Tous les participants à la réunion devront obtenir leur visa dans leurs pays respectifs. Les participants ressortissants ou résidents permanents des pays remplissant les conditions requises pourront faire une demande de visa électronique. Veuillez consulter le site officiel suivant afin de vérifier les conditions requises : <https://www.evisa.gov.et/#/home>.
- Le visa sera gratuit pour les détenteurs de cartes diplomatiques, sur présentation de leur lettre d'invitation à la réunion.

F. Formalités relatives aux vaccins

Les représentants sont priés d'emporter leur carnet de vaccination contre la fièvre jaune.

G. Tenue vestimentaire

Une tenue vestimentaire professionnelle est exigée durant les séances de la réunion officielle.

H. Veillez communiquer les informations suivantes avant le 20 février à midi

- Itinéraire
- Copie du passeport
- Restrictions alimentaires

I. Questions

Pour toute autre question relative aux modalités administratives, veuillez contacter Mme Naomi Scott-Dunne (scott-dunne@un.org ou +254 700 330 140) ou Mme Lynn Muya (muyal@un.org ou +254 716 114 148). Des numéros de téléphone locaux éthiopiens seront disponibles à l'avance.